

INFO

Bimestriel d'information

Saint-Berthevin

Sommaire

■ Événement

Danièle THIERY : du commissariat à la bibliothèque..... P2

■ Interview

Madison LORIOU, une jeune athlète prometteuse P2

■ Actualités

..... P3

■ Dossier

Aménagement du boulevard des Loges..... P4/5

■ Pratique

Le projet Orchestre à l'École s'élargit..... P5

■ Laval Agglo

Collecte sélective des déchets..... P6

■ Découvrir

Journée du Patrimoine : découvrez le cœur de la propriété de Corbusson... P6

■ Conseil & Vie municipale

..... P7

■ Rendez-vous Berthevinois



Les deux rendez-vous phares de la rentrée P8



■ ÉVÉNEMENT

Danièle THIERY : du commissariat à la bibliothèque

La bibliothèque nous invite à découvrir le mardi 4 octobre un personnage hors du commun : Danielle THIERY, première femme commissaire divisionnaire en France et auteur de romans policiers et scénarii pour la télévision.

ÉDITO



Une rentrée dense, riche et active, c'est ce que nous pouvons souhaiter à chacun et c'est ce que nous allons connaître à Saint-Berthevin.

Ainsi notre ville va notamment connaître une nouvelle étape importante dans son évolution et dans sa transformation avec le démarrage des travaux d'aménagement de la RD57, entre le giratoire à proximité de l'entreprise Gruau et l'avenue Pierre de Coubertin. Cette réalisation permettra de mettre en valeur l'entrée Est de notre ville, marquée notamment par la traversée de l'ancienne voie SNCF, qui donnera lieu à un traitement végétal spécifique. Le passage en deux fois une voie, le changement des réseaux d'eau potable et des eaux usées, le traitement des eaux pluviales notamment à partir de noues, la réfection complète de l'éclairage public et une attention forte au traitement paysager constituent les grandes orientations de ce projet d'aménagement.

Parallèlement en bordure de cet axe, le nouveau quartier des Portes du Vicoin va voir démarrer ces premières constructions. Ainsi le Groupe Réside-Études lance la construction de sa résidence sénior. C'est plus de 80 logements qui seront ainsi réalisés. Nous savons que cette typologie de logements est attendue sur Saint-Berthevin. Dès le mois de septembre, Méduane Habitat devrait nous présenter son projet définitif sur ce même site des Portes du

Vicoin permettant la réalisation d'environ 30 logements HLM afin de satisfaire nos obligations et notre volonté d'actions dans ce domaine. Cet immeuble pourrait nous permettre d'installer en rez-de-chaussée une structure d'accueil des plus jeunes Berthevinois. Ce projet, construit en lien avec La Ribambelle, nous permettrait d'accroître l'offre d'accueil dans ce domaine. La proximité de cette structure et de la résidence Sénior pourrait également répondre à un objectif de mixité intergénérationnelle.

La rentrée de septembre sera également consacrée aux travaux préparatoires préalables à l'aménagement du boulevard des Loges, dossier majeur pour la sécurisation et l'amélioration des déplacements sur notre ville.

C'est donc toute la partie Est de notre ville qui va connaître d'importantes évolutions, après les travaux du boulevard Louis Armand de cet été (entre le boulevard des Loges et le pont SNCF) et ceux du début d'année (entre rond-point du Centre commercial et le boulevard des Loges) et la réalisation en 2010 de la liaison Louis Armand - RD57.

Amicalement

Yannick BORDE
Maire de Saint-Berthevin
Conseiller Général

Danièle THIERY : du commissariat à la bibliothèque

La bibliothèque nous invite à découvrir le mardi 4 octobre un personnage hors du commun : Danielle THIERY, première femme commissaire divisionnaire en France et auteure de romans policiers et scénarii pour la télévision.



1^{ère} rencontre avec Danielle THIERY lors du prix Roman Jeune en 2010

Danièle THIERY démarre sa carrière dans la police à Lyon en 1970. Elle enchaîne les affectations : brigades des mineurs, des stupéfiants et du proxénétisme puis dans la police des transports. Chef d'un groupe de police criminelle, elle accède ensuite en 1976, au grade de commissaire de police, puis au grade de commissaire divisionnaire. Elle devient ainsi la première

femme de l'histoire de la police à décrocher ce grade. Elle achèvera sa carrière policière en 2008 comme directrice de la sûreté de la Poste.

Parallèlement à sa carrière, elle se lance dans l'écriture au début des années 1990 : romans policiers et scénarios pour la télévision (Quai N°1). Passionnée par le polar et les ambiances noires (James Ellroy...), Danielle THIERY explore à travers ses livres les réalités d'un métier aux règles impitoyables où le pire est vécu au quotidien mais où les relations humaines sont essentielles. Elle écrit également des livres pour la jeunesse, Nuit Blanche au musée, en 2004 et les trois coups de minuits en 2009.

C'est à l'occasion de cette dernière œuvre que Danièle THIERY est invitée pour la première fois par l'association « lecture en tête » dans le cadre du prix Roman Jeune. Comme le souligne, avec

un brin d'admiration, Béatrice RÉAUTÉ, responsable de la Bibliothèque Municipale, « nous découvrons alors un auteur, mais une femme surtout, drôle et pétulante, simple malgré sa carrière époustouflante ». Cette première rencontre est un coup de foudre littéraire et conduit Béatrice à inviter Danièle THIERY à rencontrer les lecteurs berthevinois. Cette rencontre intitulée : « De la Police à l'écriture de romans policiers » aura lieu à la bibliothèque centrale le mardi 4 octobre de 20h à 22h et sera suivie d'une séance de dédicaces avec la librairie M' Lire.

Rencontre avec l'auteur Danièle THIERY

- > Mardi 4 octobre 2011
- > 20h / Centre de Rencontres
- > Entrée libre

Interview

Madison LORIOU, une jeune athlète prometteuse

Madison LORIOU, âgée de seulement 17 ans a participé le 8 juillet dernier au Championnat du Monde de marche Cadettes, à Lille. Elle nous raconte son parcours et sa passion pour la marche.



Madison LORIOU, marcheuse à l'USSB Athlétisme

Journal Municipal : Madison, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Madison LORIOU : J'habite à Saint-Berthevin et j'entre en terminale Littéraire au lycée Ambroise-Paré à Laval. Je suis dans une classe « sport-étude » qui me permet de finir les cours au plus tard à 16 heures et de pouvoir ensuite me consacrer à mes entraînements : 5/6 par semaine. Dès que j'ai du temps libre, je pratique la guitare pour m'amuser et me détendre.

JM : Comment êtes-vous venue à ce sport ?

Madison LORIOU : En 2006, je me suis inscrite au club d'athlétisme de Saint-Berthevin où je pratiquais plusieurs disciplines. Puis

un jour, lors d'une compétition de marche par relais, il manquait une athlète. Je l'ai alors remplacée et l'ambiance qu'il y avait notamment dans le stade m'a donné envie de continuer. Ma sœur Mandy, qui commençait à avoir des palmarès m'a également fortement influencée !

JM : Quels sont les titres que vous avez déjà à votre palmarès ?

Madison LORIOU : Je suis championne régionale et interrégionale, en salle de 3 000 m marche Cadettes, championne de France Cadettes. Je détiens également le record départemental de la ligue 3 000 m marche et la meilleure performance de 3 000 m marche Cadettes. Tout récemment, lors des Championnats de France à Dreux, j'ai terminé 2^{ème} au 5 000 m marche Cadettes.

JM : Quelles sont vos impressions après cette 1^{ère} participation au Championnat du Monde ?

Madison LORIOU : Une 1^{ère} sélection internationale à 17 ans, c'est rare surtout pour commencer par un Championnat du

Monde. Il y avait une très bonne ambiance. C'était vraiment convivial, il y régnait un réel esprit d'équipe. Dès le début, les filles de l'équipe de France m'ont vite intégrée. Néanmoins après 10 jours fatiguants et une défaite (23^{ème} au classement) j'avais vraiment hâte de rentrer chez moi et de retrouver mon entraîneur Richard DELAUNAY.

JM : Quels sont vos objectifs pour la suite de votre parcours ?

Madison LORIOU : En 2012, je souhaiterais participer au Championnat du Monde Junior à Barcelone et faire un meilleur score que cette fois-ci. Puis en 2016, pourquoi pas les Jeux Olympiques à Rio !

JM : Avez-vous un projet professionnel ?

Madison LORIOU : Oui, à la suite de mon Bac, je souhaiterais faire un BTS commercial en alternance. J'aimerais pouvoir travailler dans un secteur d'activité qui me permettrait de continuer et concilier mon activité professionnelle avec le sport de haut niveau.

■ Réaménagement du boulevard Louis Armand

La ville de Saint-Berthevin rénove les canalisations d'eaux usées et d'eau potable sur ce tronçon depuis le mois de juillet. Dans le même temps, Laval Agglomération ajoute un réseau d'eaux pluviales de diamètre de 1 200 mm, pour limiter les risques d'inondations.

L'ensemble de ces travaux est réalisé par l'entreprise EUROVIA et suivi par la société Plaine Étude, maître d'œuvre. Début septembre, les travaux se poursuivront au niveau du giratoire du Boulevard des Loges. Le coût total de ces travaux s'élève à 207 000 € TTC pour la part communale.



■ Achèvement de la 2^{ème} tranche des travaux au Groupe scolaire du LAC

La 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la cour primaire concerne l'entrée. L'entreprise STAR a déplacé le portail et la clôture pour améliorer l'accueil des parents. Elle a également mise en œuvre une plate-forme en enrobé qui reçoit un nouveau jeu, afin de remplacer l'ancien non conforme aux règles de sécurité exigées. Le coût de ces travaux s'élève à 24 000 € TTC.

■ Travaux d'isolation de la salle H du Cossec

La ville de Saint-Berthevin s'est engagée dans une démarche de développement durable intitulée « un projet environnemental pour la commune de Saint-Berthevin ». Dans chaque projet, la ville insiste pour que soit pris en compte l'environnement, la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. A ce titre la commune a réalisé cet été la seconde phase de travaux d'isolation de la salle H initiés en 2010. Ces travaux permettront une économie de chauffage estimée à 10 %. Le montant des travaux confiés à l'entreprise Peltier de Chailland s'élève à 52 000 € TTC. Au total 150 000 € TTC auront été investis. La ville bénéficie d'une subvention de 55 000 € TTC de la Région.



En bref

■ Forum des Sports et des Loisirs

La 12^{ème} édition du Forum des Sports et des Loisirs se tiendra au COSEC le samedi 10 septembre prochain, de 14h à 17h30. Une quarantaine d'activités seront représentées. Entrée libre.

■ Inscriptions à l'École de Musique et de Danse

Les inscriptions sont encore possibles du 6 au 10 septembre aux horaires suivants :

- Mardi : 17h30 - 19h
- Mercredi : 9h - 11h30 / 13h30 - 17h30
- Jeudi : 16h - 17h30
- Vendredi : 16h - 17h30
- Samedi : 9h - 11h30

Réunion d'information et rencontre avec les professeurs concernant les plannings des cours d'instruments : mercredi 14 septembre 2011 à 18h30 au Centre de Rencontres.

Début des cours : lundi 19 septembre 2011. Renseignements au 02 43 69 32 88.

■ Repas des Aînés

Les Berthevinois, âgés de plus de 68 ans, sont invités à participer au Repas des Aînés qui aura lieu le dimanche 2 octobre prochain au Parc des Expositions. Organisé par le CCAS, la soirée dansante sera assurée par un orchestre. Inscriptions avant le 24 septembre. Renseignements au 02 43 69 56 92.

■ Trombi'annuaire des commerces et entreprises de Saint-Berthevin

Ce trombi'annuaire est le fruit d'un partenariat entre la Mairie et l'UCASIB. Ce projet répond à un double objectif :

- Créer un lien entre les acteurs économiques du territoire afin qu'ils se connaissent mieux et optimisent leur communication.
- Informer les Berthevinois de l'offre et de l'importance du nombre de commerces, artisans et industries autour de chez eux pour pérenniser et développer l'attractivité de notre ville.

Ce Trombi'annuaire prendra la forme d'un livret par catégorie de service et de métier. Il sera distribué gratuitement à l'ensemble des entreprises et également à chaque foyer Berthevinois avant la fin de l'année 2011.

Aménagement du boulevard des Loges

Le Boulevard des Loges, Route Départementale, reliant la RD771 (Route de Saint-Nazaire) à la RD57 (Route de Rennes) s'étale sur 2,5 km, à la fois sur la ville de Laval (500 m) et sur Saint-Berthevin (2 km).

De conception ancienne, le Boulevard des Loges remplit aujourd'hui plusieurs fonctions. Il dessert tout d'abord un grand nombre d'entreprises installées depuis de nombreuses années. Il permet également un accès rapide à l'une des principales zones commerciales de notre département synonyme de flux importants de circulation. Il permet aussi d'accéder au quartier d'habitat « des Loges » regroupant plus de 400 habitants. Enfin nous trouvons sur son linéaire le Parc des Expositions, au sein duquel se déroulent régulièrement des manifestations importantes. Par ailleurs, compte tenu de l'absence d'achèvement du contournement sud/ouest de notre agglomération, le Boulevard des Loges joue, outre son rôle de véritable boulevard urbain, un quasi-rôle de rocade.

■ Un axe de passage fréquent

Ainsi, aujourd'hui, environ 9 000 véhicules circulent chaque jour sur le Boulevard des Loges dont environ 14 % de poids lourds. Il convient également de noter que deux grandes entreprises de transport sont implantées à proximité (Breger et Buffet) et qu'il nous faut préserver tout en prenant en compte les flux de circulation qu'elles génèrent. Cet axe particulièrement roulant et emprunté, ne dispose ni de trottoirs, ni d'espaces réservés aux piétons ou aux circulations douces. Il est également caractérisé par un accès direct à de nombreuses entreprises, favorisant les « tournes à gauche », particulièrement accidentogènes. Depuis 2007, une réflexion est menée sur la restructuration de ce boulevard. Ce projet est porté principalement par Laval Agglomération au titre de l'aménagement des zones d'activité, mais avec le concours du Conseil Général de la Mayenne (statut de route départementale du Boulevard) et de la Ville de Saint-Berthevin (du fait de la desserte d'une zone d'habitat).

Les objectifs de ce réaménagement visent la mise en sécurité de cet axe structurant de notre agglomération, la création de circulation douce ainsi que la remise en état des principaux réseaux (électrique, eau potable, eau pluviale, assainissement). Ce sera aussi l'occasion de prévoir le déploiement du Très Haut Débit pour le secteur.

■ Les différents maîtres d'ouvrages

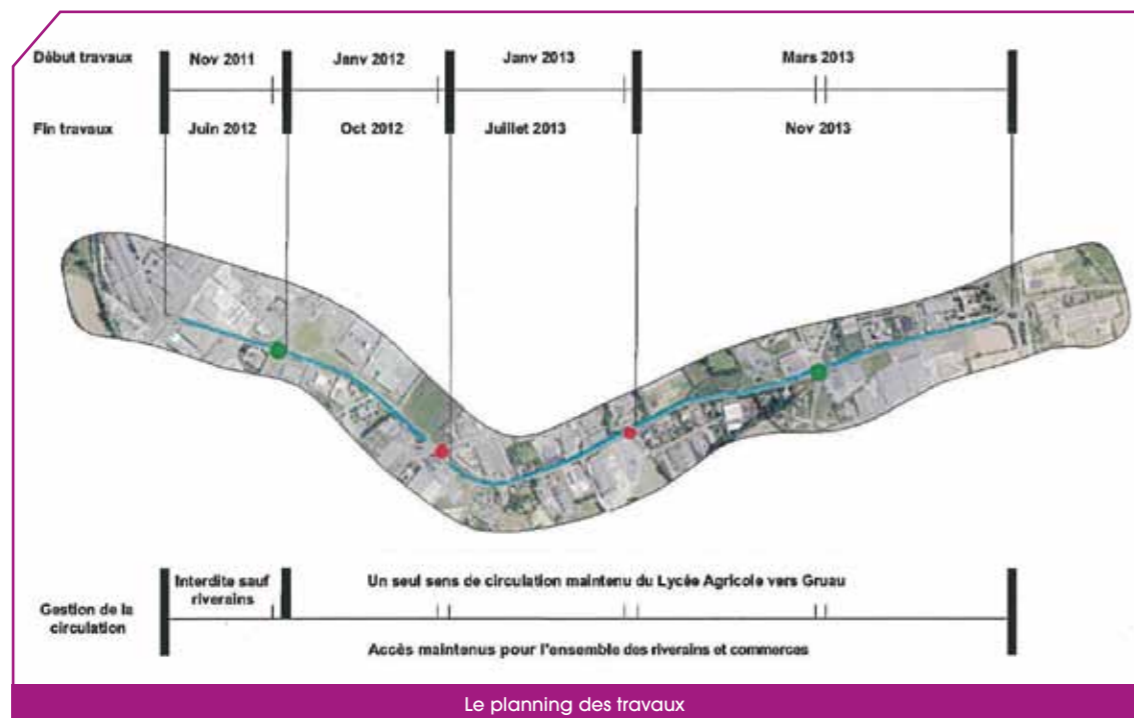
- ▶ Laval Agglomération, compétent pour l'aménagement des zones d'activité, prend en charge la restructuration générale du Boulevard des Loges, la création de 2 nouveaux giratoires, la reprise de l'éclairage public et la création des chemins cyclos-piétons.
- ▶ Le Conseil Général, en sa qualité de gestionnaire du réseau des routes départementales (statut actuel du Boulevard des Loges), prend en charge la réalisation du nouvel enrobé de la chaussée.
- ▶ La ville de Saint-Berthevin prend elle, en charge les réseaux d'eaux usées et d'eau potable.
- ▶ La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au cabinet Elizalde.

L'avant projet a été présenté lors d'une réunion publique le 21 juin 2007. Depuis cette date, pour de multiples raisons, le dossier a connu de nombreuses évolutions. Le projet définitif a été présenté aux riverains le 7 juillet 2011.

Il répond bien évidemment à l'objectif majeur de mise en sécurité de l'axe.

Cette mise en sécurité passe par :

- ▶ La création de deux giratoires, l'un à la sortie de la rue des Chênes situé en face l'entrée du Parc des Expositions, le second à la sortie de la rue de la Croix des Landes et du Contrôle Laitier. Cette dernière sortie connaît notamment un flux important de circulation consécutif au développement de l'entreprise Gys.
- ▶ L'aménagement de deux pistes cyclos-piétonnes de 2,5 m, situées de part et d'autre de la chaussée, séparées de cette dernière par une bordure infranchissable.
- ▶ Le busage des fossés et la création de noues afin de renforcer le captage des eaux pluviales et poursuivre les efforts entrepris depuis de nombreuses années pour limiter les risques d'inondations à hauteur du Boulevard Louis Armand.
- ▶ La réfection complète de l'éclairage public.



- ▶ La création d'une chaussée de 7 m séparée par un marquage axial continu.

■ L'estimation des travaux

Le coût des travaux se répartit comme suit :

- ▶ Pour Laval Agglomération : 2 600 000 € TTC
- ▶ Pour la ville de Saint-Berthevin : 727 550 € TTC

■ Calendrier prévisionnel des travaux

Les travaux seront exécutés en plusieurs phases. La première consistant en l'aménagement entre la RD57 (Giratoire Gruau) et le boulevard Louis Armand. Ce tronçon devrait pouvoir être lancé en novembre prochain pour être achevé courant avril 2012. Puis

l'aménagement du boulevard se fera par tronçons successifs ; l'ensemble devant être achevé dans la seconde moitié de l'année 2013. Sur une grande partie de la période des travaux, la circulation ne sera possible que dans un seul sens (Laval / Saint-Berthevin). Afin de perturber le moins possible la circulation, les travaux d'enrobé seront réalisés de nuit, seule période où l'axe sera réellement fermé à la circulation.

Cet aménagement constituera une avancée majeure dans la réorganisation des axes de circulation sur Saint-Berthevin venant en renforcer l'attractivité. Il viendra compléter les réalisations importantes conduites depuis 2003 par la ville, l'agglomération et le département sur notre territoire : liaison Pierre de Coubertin - rocade nord ; voie de desserte de la zone du

millénaire ; réalisation du 1^{er} tronçon de réaménagement de la RD57 dans le centre-ville entre la route de Montjean et la place de la Mairie ; liaison RD57 - Boulevard Louis Armand - mise en sécurité du Boulevard Louis Armand entre le Boulevard des Loges et le rond-point d'accès au centre commercial.

Nous poursuivons nos efforts avec le démarrage depuis quelques jours de la seconde tranche d'aménagement de la RD57 entre le giratoire « Gruau » et le boulevard Pierre de Coubertin. Enfin d'ici la fin de l'année, nous démarrons les travaux de mise en sécurité de la Route de Montjean (Rond-point Carrières - RD57).

Pratique

Le projet Orchestre à l'École s'élargit

L'expérience a débuté, lors de l'année scolaire 2008-2009, dans les classes de CM1 et CM2 à l'école primaire du Lac. Le projet initié un orchestre d'harmonie, avec les élèves et enseignants volontaires, permettant d'offrir au plus grand nombre d'enfants, la possibilité d'accéder à une pratique instrumentale, favorisant l'intégration des élèves dans leur environnement scolaire, culturel et social.

Fondé sur le plaisir de la pratique collective de la musique, il constitue un facteur de développement culturel et d'évolution de la pédagogie musicale, pour :

- Rendre la musique accessible, et faire découvrir le plaisir de la pratique en orchestre
- Permettre aux élèves de s'exprimer dans un groupe en remarquant les qualités des camarades
- Aider l'élève à se fixer des repères et à valoriser le groupe
- Permettre de découvrir des aptitudes, le goût de l'effort, la valorisation du travail personnel
- Développer l'écoute, le respect et la solidarité

■ Un nouveau projet à l'École La Forêt

La première expérience s'avérant concluante, la municipalité a décidé d'engager un nouveau projet avec les

CM1 volontaires du groupe scolaire La Forêt, dès septembre, avec pour les élèves : la présentation, et le choix des instruments, puis la pratique hebdomadaire d'une heure d'instrument, et une heure d'orchestre avec solfège intégré. Il y aura 30 places disponibles : 4 saxophones, 4 trompettes, 4 violoncelles, 4 accordéons, 4 djembés, 4 guitares électriques, 2 guitares basses et 4 guitares classiques.



■ L'originalité de ce projet

Il ne s'agira plus d'un orchestre d'harmonie, mais de musiques du monde. L'association des instruments cités précédemment est tout à fait originale. Il n'existe pas de méthode. Ce sera une véritable aventure pédagogique puisque cette méthode sera construite et créée par l'équipe enseignante, qui est volontaire et enthousiaste pour ce projet original.

Dans les expériences plus anciennes, initiées dans d'autres régions, les enseignants et les inspecteurs de l'Éducation nationale sont unanimes à constater une meilleure concentration des enfants en classe et un accroissement notable de leur capacité d'écoute. Il semblerait qu'ils acquièrent également une plus grande estime d'eux-mêmes et davantage de rigueur dans leur travail scolaire.

Collecte sélective des déchets

Depuis le 1^{er} avril dernier, Laval Agglomération a mis en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers, hors verre.

Cette nouvelle organisation a notamment entraîné la création d'une collecte sélective en porte à porte tous les 15 jours ainsi que le passage d'un ramassage par semaine concernant les ordures ménagères.

Ainsi les foyers berthevinois ont été équipés de deux bacs : un gris et un jaune.

- Les ordures ménagères se déposent dans le bac gris et par mesure d'hygiène dans des sacs poubelles.
- Le papier, les bouteilles plastiques, les cartons, les emballages métalliques se déposent dans le bac jaune.

Concernant la collecte sélective, la commune est découpée en deux secteurs : l'un étant collecté les semaines paires, le second les semaines impaires (voir plan sur site internet de la Mairie www.saint-berthevin.fr).

■ Un dispositif à faire évoluer

Toutefois, un certain nombre de points doivent faire l'objet d'évolution. L'optimisation du circuit doit pouvoir être améliorée, même si des avancées significatives sont enregistrées progressivement, sans doute grâce à une meilleure maîtrise des circuits par le personnel de l'agglomération. La collecte de notre centre-ville doit

encore s'améliorer afin de ne pas coïncider avec des périodes de circulation dense. Le traitement de quelques impasses doit encore faire l'objet de discussion et recherche de solutions, les points de regroupement ne constituant une solution guère acceptable dans de nombreux cas. Enfin il nous faudra avancer rapidement dans les prochains mois sur la mise en place de conteneurs enterrés dans certains quartiers.

Quelques rappels

- > Si le jour de ramassage est un jour férié, la collecte est décalée au lendemain. Les collectes des jours suivants sont également décalées d'une journée, jusqu'au samedi de cette même semaine.
- > Le verre est à déposer dans les points d'apport volontaire situés sur la commune ou à la déchetterie.

Pour plus de renseignements, contacter le service Environnement - Déchets de Laval Agglomération, au 02 43 59 71 60 ou par courriel : environnement-dechets@agglo-laval.fr



Horaires et coordonnées de la déchetterie

L'accès à la déchetterie de Saint-Berthevin est réservé aux particuliers des 20 communes de l'agglomération de Laval, aux horaires suivants (sauf les jours fériés où la déchetterie est fermée) :

- > Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h
 - > Mardi : 14h - 18h
 - > Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
 - > Jeudi : 14h - 18h
 - > Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h
 - > Samedi : 9h - 12h / 14h - 19h
 - > Dimanche : 9h - 12h
- Déchetterie
Zone du Chatelier à Saint-Berthevin
Tél. 02 43 37 57 96



Majorité municipale

L'attractivité commerciale, un vrai défi

Depuis de nombreuses années, notre ville joue un rôle majeur dans notre département en terme d'attractivité commerciale. Ce rôle est essentiel afin de lutter contre l'évasion commerciale vers des agglomérations telles que Rennes ou Angers.

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), en cours de définition, nous devons mettre en évidence ce rôle sur notre territoire de Laval Agglomération. Depuis une dizaine d'années, la zone commerciale des Loges a connu une certaine évolution, notamment autour de la construction du nouveau centre commercial Leclerc, de l'arrivée de Leroy-Merlin ou du « retour » de Fly. Le dynamisme de l'ensemble des acteurs présents sur ce secteur génère un rayonnement bien au-delà de notre agglomération et nous ne pouvons que nous en réjouir. Laval-Agglomération ne s'y trompe pas en investissant massivement dans l'amélioration des axes de circulation permettant l'accès à cette zone commerciale.

Au cours des prochains mois, nous assisterons au départ de la Concession Peugeot qui a choisi de se réimplanter sur un autre secteur de notre agglomération, libérant de fait une emprise commerciale de première qualité. Il nous faut profiter de cette situation pour mettre tout en œuvre pour faire venir des enseignes qualitatives dans des secteurs d'activité peu ou pas couverts sur notre agglomération. Dans cette période conjoncturelle difficile, regardons avec bienveillance ceux qui oseraient y investir.

Mais dans une ville comme Saint-Berthevin, l'attractivité commerciale, ce sont aussi ses commerces de centre-ville. La naissance d'un véritable centre-ville était l'un des objectifs de la première tranche des travaux d'aménagement de la RD57 conduite de 2006 à 2008. Aujourd'hui nous ne pouvons que nous satisfaire de la dynamique commerciale qui s'y exerce et qui s'inscrit en complémentarité avec celle de la zone des Loges. Tout doit être entrepris pour poursuivre dans ce sens. Par contre il ne nous semble pas raisonnables, dans l'immédiat, de disperser nos efforts en laissant penser que des commerces, notamment alimentaires, pourraient se développer sur d'autres secteurs de notre ville. La commune, propriétaire d'un certain nombre d'emprises foncières dans notre centre-ville, étudie actuellement en lien avec un opérateur, une opération d'aménagement urbain qui viendra à la fois créer des logements, mais également accroître la densité commerciale de notre centre-ville et ainsi en renforcer l'attractivité commerciale.

Le groupe majoritaire.

Minorité municipale

Depuis plusieurs années, la pratique du vélo s'intensifie, que ce soit pour des déplacements utilitaires ou de loisirs.

Comme beaucoup de communes, Saint-Berthevin présente un certain nombre de voies réservées à cette pratique. Encore faut-il que ces aménagements routiers soient parfaitement destinés aux cyclistes. En la matière, le principal critère que nous retenons se situe au niveau de la sécurité. Alors quelles infrastructures choisir pour ces pratiquants ?

Les bandes cyclables : ce sont des parties latérales de la chaussée réservées aux cyclistes et séparées de la chaussée principale par une ligne de peinture continue.

Les avantages sont la continuité avec la chaussée qui assure la vision du cycliste par les autres usagers et facilite la jonction avec les autres voies à l'arrivée dans une intersection, l'entretien est également facilité par cette continuité.

Les inconvénients sont liés à l'absence de séparation physique entre les différents types d'usagers qui favorise les empiètements des véhicules à quatre roues sur la bande cyclable, notamment dans les courbes. Le stationnement abusif sur la bande cyclable est fréquent.

Les pistes cyclables : ce sont des infrastructures, certes plus coûteuses, mais exclusivement réservées aux cyclistes et séparées physiquement de la chaussée utilisée par les véhicules à moteur. La séparation peut être limitée à une bordure surélevée s'opposant aux franchissements volontaires, ou constitué par une surface engazonnée, voire plantée d'arbustes. Dans les cas les plus favorables, la piste cyclable est éloignée de la voie utilisée par les véhicules à moteur.

Les avantages sont une meilleure protection lors d'une perte de contrôle d'un véhicule à moteur sur la voie adjacente, une protection du stationnement abusif des véhicules à quatre roues et dans l'ensemble une plus grande tranquillité d'esprit pour le cycliste.

Les inconvénients sont principalement la faible qualité de l'entretien. Rarement balayées, elles associent gravillons et tessons de bouteilles à des nids de poule ou à des racines d'arbres en relief, faute d'un soubassement de qualité. La jonction avec les intersections des voies principales peut parfois poser un problème difficile à traiter par les véhicules qui tournent sur leur droite sans être attentif à la venue d'un cycliste sur la piste qu'ils vont croiser.

Nous sommes très attentifs à ces dossiers sur le territoire de notre commune. Plusieurs aménagements de voirie sont actuellement en cours de réalisation et il est souhaitable que ces considérations de sécurité soient largement prises en compte.

Les 6 élus de la liste "Agir et Vivre Ensemble" : Marie-Annick GERBAULT, Jérôme CELERIER, Monique FRETILLIERE, Yves CHAUVIN, Nathalie DA COSTA, Gil FAVRIOU.

Conseil Municipal du 17 juin 2011 (suite...)

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable par tous en Mairie et sur le site Internet www.saint-berthevin.fr. Chacun peut en outre assister librement aux séances du Conseil (Prochain conseil le 20 septembre 2011 - 20h30).

USSB Tennis de Table Saint-Berthevin / Saint-Loup-du-Dorat 53 : subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de verser à l'USSB Tennis de Table Saint-Berthevin / Saint-Loup-du-Dorat 53, pour sa participation au 2^{ème} tour de la Coupe d'Europe ETTU 2010/2011, une subvention exceptionnelle de 750 €.

Comité de Jumelage : subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de verser au Comité de Jumelage dans le cadre de la rencontre de jeunes, qui aura lieu du 26 août au 5 septembre 2011, une subvention de 1 000 € pour les frais de transports des jeunes roumains.

Association G La Brique : subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de verser à l'association G La Brique une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'organisation du 1^{er} salon du jouet à Saint-Berthevin les 27 et 28 août 2011.

Festimages 3^{ème} édition : subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de verser à l'association Cardamine une subvention exceptionnelle de 750 € pour l'organisation de la 3^{ème} édition de Festimages Nature.

Découvrir

Journée du Patrimoine : découvrez le cœur de la propriété de Corbusson

Le dimanche 18 septembre prochain, la ville de Saint-Berthevin vous proposera la 10^{ème} édition de la Journée du Patrimoine avec, cette année, une étape forte : la visite du Château de Corbusson.

Pour la 10^{ème} édition de la Journée du Patrimoine à Saint-Berthevin, un circuit pédestre d'environ 5 km sera proposé aux visiteurs avec un départ qui se fera sur le parking « des portes de Coupeau » (face aux Brosses) sous le barnum.

3 à 4 étapes agrémenteront le parcours qui sera assuré par des guides amateurs férus de patrimoine et d'histoire locale. Le point fort de cette édition sera la visite du Château de Corbusson : extérieur, pigeonnier, parc et animation musicale.

■ Le château de Corbusson, un monument historique

Située le long de la RD57, en face du futur site de Noz, la propriété de Corbusson construite au 19^{ème} siècle, a une superficie de 7 hectares. Elle se caractérise par un magnifique parc que vous empruntez à l'occasion de la Journée du Patrimoine où seront exposées des voitures anciennes. Le château ne sera visible que de l'extérieur.



Château de Corbusson

Pratique

Journée du Patrimoine : dimanche 18 septembre 2011

- > Circuit d'environ 5 km (Il est conseillé à tous les randonneurs de s'équiper de chaussures de marche et d'éviter les poussettes)
- > 6 départs du parking des « Portes de Coupeau » : 9h - 9h30 - 10h / 14h - 14h30 - 15h
- > A 18h, la municipalité invitera tous les participants, au Centre de Rencontre (salle Coquelicot), à partager le verre de l'amitié.

Les deux rendez-vous phares de la rentrée

■ Exposition de Hyang-Hi KIM

L'univers pictural de Hyang-Hi KIM prend ses racines de sa Corée natale à la campagne mayennaise, de la Thaïlande à la Turquie, le Brésil, l'Espagne ou le Maroc. Ces voyages apparaissent à Hyang-Hi KIM comme l'un des plus sûrs moyens de s'enrichir au contact d'autres personnages, d'autres sensations et couleurs. Pour cette artiste, qui a toujours privilégié, dans son œuvre une totale liberté, tant d'inspiration que de forme, le souvenir et le rêve tiennent une place privilégiée. Elle partage son existence entre l'enseignement des arts plastiques et la création, dans son atelier de la campagne lavalloise. Par ailleurs elle multiplie, avec succès, les expositions (Paris, Madrid Beek, Bruxelles, Lausanne...) et a obtenu de nombreux prix et récompenses. Délibérément située entre abstraction et figuration, elle refuse les étiquettes comme autant de ghettos, tendue vers l'expression d'une sensibilité exacerbée.

■ Concert de Fabrice MAUSS

Fabrice MAUSS est un auteur-compositeur-interprète de la nouvelle scène française, né en 1978 à Lyon. Adolescent, il apprend seul la guitare puis prend des cours de batterie. C'est aux États-Unis, où il passe un an, qu'il compose ses premières chansons et se retrouve derrière les fûts d'une batterie pour des concerts (Napa, Californie). A son retour, il décide de se consacrer exclusivement à la création de chansons et à la scène. Après deux albums pour Mercury/Universal, des succès radios (« Cracher mes nerfs, Je recherche... ») et beaucoup de concerts, Fabrice MAUSS a retrouvé son prénom et sa liberté. Son premier album solo a été co-réalisé par Emmanuel DA



SILVA, Dominique BLANC-FRANCARD et Bénédicte SCHMITT, est sorti le 18 octobre 2010. Il revendique ses influences de groupes tels que Noir Désir et Jacques BREL. Poésie sans lyrisme ses textes racontent par touches évocatrices. Avec ce troisième album, qui lui ouvre les portes du Label Tôt ou Tard, Fabrice MAUSS fait valser les étiquettes.

Expo de Hyang-Hi Kim

- > Du 10 au 30 septembre 2011 (Permanences du lundi au samedi : de 15h30 à 18h30, et le dimanche : de 10h à 12h / 15h30 à 18h30)
- > Centre de Rencontres / Salle Primevère
- > Entrée libre

Concert de Fabrice Mauss

- > Vendredi 21 octobre 2011
- > 20h30 / Centre de Rencontres
- > Tarifs : 12 € / 6 €.
- > Réservations en Mairie à partir du 5 octobre

Retour sur...

■ Les camps de cet été proposés avec l'Île Aux Mômes ou la Maison Des Jeunes

La commune de Saint-Berthevin a proposé à ses jeunes, comme chaque été, un large éventail de camps. Proche de la nature et dans le respect de l'environnement, les 16 camps proposés ont permis aux 173 enfants inscrits de s'évader et de revenir plein de souvenirs dans la tête. L'équipe d'animation vous réserve une soirée diaporama le vendredi 30 septembre à 20h au Centre de Rencontres, pour revivre ces moments forts !!!



Camps UCPA

■ Concours des Maisons Fleuries : les lauréats 2011

- **Catégorie 1 :**
Maison avec jardin très visible de la rue
 - M. et Mme Bertrand LOCHARD / 25, rue des Lavandières
 - M. et Mme Roger ATTRAIT / 85, av. Général de Gaulle
 - M. et Mme Bernard SONNECK / 13, rue de Bellevue
 - Mme Madeleine LELONG / 16, rue Jean Penot
 - M. et Mme LAUNAY / 88, rue du Parc
- **Catégorie 3 :**
Balcons et terrasses / Cours et jardins
 - M. et Mme Gabriel DENIS / 19, av. Maréchal Leclerc
 - M. et Mme Roland GUEROT / 2, rue Honoré de Balzac
 - Mme Fernande GEORGET / 42, rue René Penot
- **Hors Concours : Tous commerces**
 - M. et Mme REGNIER Régis (La Corévatine) / 25, rue du 11 Novembre



Séjour à Port-Louis

Bloc-notes

La bibliothèque vous donne rendez-vous...

■ Du 6 septembre au 26 octobre 2011 / **Bibliothèque du Lac**
> Valise thématique « Les volcans » (Pour enfants)

■ Du 1^{er} au 27 octobre 2011 / **Bibliothèque Centrale**
> 2 expositions sur le réaménagement du lit de la rivière « Le Vicoin » et sur les milieux aquatiques (expo CIN).
> A votre disposition, des documentaires pour adultes et enfants sur la rivière, les poissons et les petites animaux des rivières.

■ Mardi 4 octobre 2011 / **Bibliothèque du Centrale**
> Rencontre avec l'auteur de Romans policiers, Danielle THIERY (Pour adultes - cf page 2).

■ Du 7 octobre au 31 décembre 2011 / 10h30 / **Bibliothèque centrale**
> Valise thématique « Romans rustiques et du terroir » (Pour adultes).

■ Mercredi 12 octobre 2011 / 14h - 17h / **Coupeau**
> La Bibliothèque Municipale organise une sortie nature pour enfants (à partir de 8 ans), sur le thème « Les petites animaux de la rivière ». Cette sortie ludique et éducative sera assurée par Jean-Luc BOULAY, animateur nature et environnement au CIN (Centre Initiation Nature) de Laval.
Rendez-vous à 14h devant le bar restaurant « Le Moulin de Coupeau ». Prévoir une tenue adaptée.
Renseignements et réservations obligatoires (groupe de 10 maximum) au 02 43 66 01 72.

■ Mercredi 19 octobre 2011 / 10h30 / **Bibliothèque du Lac**
> Spectacle musical et conté « Oh, oh, eau... », par Françoise SUCHARD et Bruno DEMAUGÉ.

A partir de 2 ans. Entrée libre et gratuite (durée 20-30 min)

■ Mercredi 26 octobre 2011 / 16h30 / **Bibliothèque Lac**
> Halloween : rendez-vous avec Béatrice et Laetitia pour des histoires à trembler pour Halloween (Pour enfants de 7 à 10 ans).



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 31 mai : Elya GRIMAUZ
- 3 juin : Nolan DESMOTS
- 6 juin : Loözia LEFEUVRE
- 8 juin : Lucas MARTEAU
- 13 juin : Océane REGEREAU
- 22 juin : Blanche et Salomé BRUJEAN
- 25 juin : Maxim MORIN
- 28 juin : Louis BROSSILLON
- 28 juin : Charlotte FERRAND
- 29 juin : Thaïs JOLLY
- 29 juin : Manon BESNARD-LUCE

MARIAGES

- 4 juin : Victor PILLON et Coralie PINSON
- 21 juin : Grégory HOMAND et Vanessa BALAIRE
- 25 juillet : Kevin EUZENAT et Claire LESANT

DÉCÈS

- 4 juin : Roger GAULTIER, 76 ans
- 9 juin : Jacqueline FREMONT, 90 ans
- 30 juin : Jeanine DUMOULIN, 84 ans
- 4 juillet : Suzanne PLANCHENAU, 89 ans

Info Saint-Berthevin, bimestriel d'information édité par la commune de Saint-Berthevin. Directeur de publication : Yannick BORDE, Maire ; Comité de rédaction : L. LUCAS, P. DAUSSY, J. CLAVREUL, C. BARILLER E. AVRIL, S. PENCREACH, S. NAVINEL ; Photos/Illustrations : Mairie de Saint-Berthevin, Istock ; Maquette / Mise en page : Médiapilote l'agence partenaire ; Impression : Imprimerie Madiot, imprimé avec des encres végétales et moins de 1% d'alcool, sur des papiers garantis sans chlore (ECF ou TCF) et avec garantie forestière (FSC) ; Distribution : Adrexo ; Dépôt légal : Septembre 2011 ; Tirage : 3 800 ex.

Info Saint-Berthevin - Place de l'Europe - BP 4255
53942 SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02 43 69 28 27
Courriel : accueil@ville-saint-berthevin.fr
Site : www.saint-berthevin.fr